

...La relève !

Durant l'année 2004, l'ADAMY a eu la tristesse de perdre plusieurs de ses membres, dont certains occupaient des fonctions importantes au sein du Conseil d'Administration. Dans ce numéro 7 de notre Trait d'Union, nous leur rendons hommage (cf. page encart) pour ce qu'ils étaient pour chacun de nous, des amis, pour ce qu'ils ont été pour leurs concitoyens, des Maires attentifs, constructifs, dévoués, et pour ce qu'ils faisaient pour l'ADAMY, des collègues actifs et sympathiques.

Robert BRAME, Secrétaire Général,
 et **Jean-Pierre BOILLOT**,
 Vice-Président Fondateur,
 ont laissé au sein du Con-

seil un manque important, difficile à combler.



L'ADAMY a dû faire face : Pierre LEFEBURE, comme Secrétaire Général, épaulé par François NEVEU, Secrétaire Général Adjoint et par Marie-Hélène REGNOUF, toujours prête à rendre service, ont assuré le secrétariat général comme ils ont pu. Mais on ne remplace pas Robert BRAME comme cela, sur un claquement de doigts ! Certaines actions ont été retardées, comme les Traits d'Union n° 6 et n°7.

Sommaire

Editorial du Président Yves Guibert

Nos actions pour le civisme :

- Formation civique dans les écoles
- Cérémonies de naturalisations
- « Mariannes du civisme »
- « Le mariage civil »

Enquêtes publiques

A.G. du 18 mars 2005

Visites et voyages

La Fédération Nationale :

- Congrès de Lamoura
- Voyage au Mexique
- A.G. 2005

Le nouveau Conseil d'Administration de l'ADAMY

De son côté, Roland PREDIERI s'est lancé sans ménager son temps pour remplacer Robert BRAME dans les actions de formation civique dans les écoles, auxquelles il avait déjà largement participé auparavant. Le bilan de son action, détaillé en page 3 de cette lettre, montre qu'il n'a pas chômé ! C'est en 2004 que nous avons abordé les lycées, en commençant par une rencontre sur l'Europe au Lycée La Bruyère de Versailles, avec l'appui de Jean-Louis GASQUET, devant des étudiants de différents niveaux (1^{ère}, terminale, prépas) et certains de leurs professeurs.

En 2004 également, nous avons inauguré l'action « **Mariannes du civisme** », qui consiste à classer les communes des Yvelines selon leurs taux de participation aux élections de l'année. Trois médailles (or, argent et bronze) et diplômes ont été décernés aux meilleures communes dans chacune des six strates démographiques choisies et pour les trois élections de 2004. Cette opération, initiée par l'association de la Dordogne en 2002, s'est développée dans plusieurs autres départements et, en 2007, c'est sur l'ensemble de la France que notre Fédération, la F.N.A.A.M.A.F., orchestre une remise des « Mariannes du civisme ».

Quatre nouveaux Administrateurs ont été cooptés au Conseil d'Administration, puis confirmés par l'Assemblée générale suivante. Après la perte de nos amis, l'A.D.A.M.Y. ne serre pas les rangs, comme on dit, elle trouve parmi ses membres les bonnes volontés nécessaires à sa gestion et au développement des actions qu'elle a décidé de mener.

Formation civique, enquêtes publiques, naturalisations, conférences et visites, Mariannes du civisme, participation aux actions de la Fédération (congrès de Lamoura, voyage au Mexique, sa-

lon du congrès de l'A.M.F.), contacts avec les services de la police, de la gendarmerie, des prisons, les membres de l'A.D.A.M.Y. vous montrent, cher Robert, cher Jean-Pierre, qu'ils ont la volonté de suivre l'exemple de votre dynamisme et de votre efficacité. A votre suite, ils continuent à servir leurs concitoyens.

Notre action dans tous ces domaines est utile et même importante. Les responsables administratifs et politiques du département ne manquent pas une occasion de nous le dire et de nous en féliciter.

Mais le grand public l'ignore, car la presse n'est pas encore sensibilisée à ce que nous accomplissons. C'est dommage, car avec plus de notoriété, notre action pour le développement du civisme chez nos concitoyens deviendrait plus efficace, ne serait-ce que par l'augmentation des appels d'écoles, collèges et lycées pour nos interventions dans leurs classes.

Un effort particulier en direction de la presse régionale devra être fait à la rentrée de septembre 2005. !

Yves Guibert

ADAMY

Siège social : Hôtel du Département
2, place André Mignot, 78000 – Versailles

Courrier : 7, avenue d'Aligre, 78400 – Chatou

Tél : 01.30.71.20.97 **Fax** : 01.39.16.76.36

mh.regnouf@wanadoo.fr

Directeur de la publication :

Yves Guibert, Président de l'ADAMY
Rédaction : Yves Guibert

Publication gratuite

Site Internet F.N.A.A.M.A.F. :

www.anciens-maires.org

Nos actions pour le civisme

Citoyenneté dans les établissements scolaires :

Notre activité dans le domaine de la « Formation Civique » ne s'est pas relâchée au cours de l'année scolaire 2004/2005, bien au contraire.

C'est ainsi que Roland Prédiéri et différents membres de l'ADAMY, sont intervenus – et souvent à plusieurs reprises – dans les établissements suivants :

- école primaire du Parc à **Carrières-Seine**
- collège du Prieuré à **Maisons-Lafitte**
- collège Léon Blum à **Villepreux** (dans trois classes différentes)
- collège Jules Ferry à **Mantes-la-Jolie**
- collège Notre-Dame à **Mantes-la-Jolie**
- collège Descartes à **Fontenay-le Fleury**
- collège Les Plaisances à **Mantes la Ville**
- collège Raymond Poincaré à **Versailles**
- lycée La Bruyère à **Versailles**
- lycée Vincent Van Gogh à **Aubergenville**
- lycée technique Hector Berlioz à **St-Germain-en-Laye**.

A cette liste, peuvent s'ajouter – pour rappeler notre activité précédente – nos interventions à **Noisy-le-Roi - Montfort-l'Amaury – les Clayes-sous-Bois – Trappes**, sans oublier **Magnanville**.

Nous estimons que cette action, particulièrement enrichissante, est fort utile ; en effet, notre expérience de « la chose publique » et – disons le – notre sagesse, nous permettent d'engager un dialogue vivant illustré d'exemples vécus au cours de notre vie d'élu, qu'écoutent avec intérêt les

enfants ou adolescents, et même leurs professeurs.

Nous sommes toujours très bien accueillis et rencontrons partout des élèves attentifs et souvent curieux. Il est toutefois bien évident que les classes dites « relais » (à Magnanville) qui réunissent des élèves évoluant dans un climat quelque peu complexe, présentent quelques difficultés de dialogue ; mais ceci confirme encore plus notre utilité civique et sociale.

En conclusion, nous allons demander à l'Inspection Académique de soutenir encore plus notre action auprès des directeurs, principaux et proviseurs afin de la développer davantage dans les Yvelines, ce qui exigera, bien entendu, de trouver dans nos rangs de l'ADAMY, des animateurs de formation civique pour nous rejoindre et nous aider à accomplir cette tâche enrichissante pour tous.

Roland Prédiéri

Les naturalisations :

Tout au long des années 2004 et 2005, l'ADAMY a poursuivi ses interventions lors des cérémonies de naturalisation et de remise, par le Préfet ou les Sous-préfets, des documents officiels et, depuis récemment, des cartes d'identité aux nouveaux Français.

Plusieurs d'entre nous ont ainsi participé durant l'année 2004 à :

- **Saint Germain-en-Laye** : six manifestations, au cours desquelles ont été remis 264 décrets

- **Versailles** : quatre cérémonies pour remise, à chacune d'entre elles, d'une trentaine de décrets,

- **Mantes** : quatre cérémonies pour remise de près de 200 décrets. A noter la présence d'un Ministre à deux de ces cérémonies.



Dans l'ensemble, cela représente la naturalisation de près de **600 nouveaux Français** dans ces trois arrondissements du département des Yvelines, pour la seule année 2004 !

L'année 2005, déjà bien avancée, se déroule à la même cadence.

Notre activité devrait s'étendre à l'arrondissement de Rambouillet. Une prochaine rencontre avec son Sous-Préfet est envisagée pour cela.

La satisfaction des « récipiendaires » devant la solennisation de cette cérémonie, qui se déroule toujours dans une ambiance très amicale, nous encourage à continuer cette activité, si importante pour la cohésion nationale.

Il va sans dire que les membres de l'ADAMY qui souhaitent rejoindre notre équipe seront les bienvenus !

Marie-Hélène Regnouf

...en ce qui concerne la police :

Nos actions sont réalisées auprès des jeunes auxiliaires de police. Elles ont lieu de manière plus épisodique, car elles dépendent de la politique de recrutement de la Police Nationale dans les Yvelines.

Lorsqu'elles ont lieu, notre intervention insiste beaucoup sur les relations entre la Police Nationale et les responsables municipaux, relations qui laissent parfois à désirer dans certaines communes.

Roland Bernuzeau

Projet d'intervention dans la prison de Bois d'Arcy :

Michel BARNERIAS, ancien Adjoint à Noisy-le-Roi et visiteur de prison, accompagné du Président, a tenu une réunion avec les assistantes sociales responsables à Versailles et à Bois d'Arcy, au cours de laquelle a été envisagée notre intervention auprès des prisonniers de Bois d'Arcy. On peut espérer que cela pourra se faire en 2005/2006.

A noter que ce type d'interventions a déjà été mis en place avec succès dans le département du Rhône.

« Les Mariannes du Civisme » :

Comme nous l'annoncions dans le numéro précédent, l'ADAMY a lancé l'opération « Mariannes du Civisme » et a ainsi réalisé son projet de décerner des prix aux communes des Yvelines ayant obtenu le meilleur taux de participation électorale aux trois consultations de l'année 2004 (cantonales, régionales, européennes).

Nous avons donc collecté les résultats officiels auprès de la Préfecture et calculé, pour chaque ville un taux moyen de participation ; mais la disparité des nombreuses communes que regroupe le département nous a amenés à établir six strates démographiques et dans chacune d'elles ont été retenues les trois villes ayant obtenu le meilleur score.

Grâce à l'aide précieuse et efficace de l'Union des Maires des Yvelines, que nous remercions vivement de s'être associée à notre projet, nous avons pu remettre aux trois communes lauréates de chaque catégorie une médaille d'Or, d'Argent ou de Bronze ainsi qu'un Diplôme réalisé par notre Secrétaire Général et signé par le Président de l'ADAMY – Yves Guibert- et par le Président de l'U M Y – Guy Pé-

lissier. Le palmarès de cette « compétition s'est établi ainsi :

Communes de moins de 500 habitants :

- médaille d'Or : **Le Tartre-Gaudran**,
29 habitants, 95,40%
- médaille d'Argent : **Mulcent**,
71 habitants, 79,56%
- médaille de Bronze : **Le Tertre-St-Denis**,
101 habitants, 72,92%

Communes de 501 à 1000 habitants :

- médaille d'Or : **Brueil-en-Vexin**,
536 habitants, 68,15%
- médaille d'argent : **Toussus-le-Noble**,
717 habitants, 67,50%
- médaille de Bronze : **Breuil-Bois-Robert**,
672 habitants, 67,21%

Communes de 1001 à 3.500 habitants :

- médaille d'Or : **Bullion**,
4.852 habitants, 68,93%
- médaille d'argent : **Méré**,
1.716 habitants, 66,72%
- médaille de Bronze : **Montfort-l'Amaury**,
3.256 habitants, 66,52%

Communes de 3.501 à 10.000 habitants :

- médaille d'Or : **Maurecourt**,
3.519 habitants, 65,98%
- médaille d'Argent : **St-Rémy-les-Chevreuse**,
7.743 habitants, 64,93%
- médaille de Bronze : **Fourqueux**
4.253 habitants, 63,78%

Communes de 10001 à 20000 habitants :

- médaille d'Or : **Viroflay**,
15.365 habitants, 64,27%
- médaille d'Argent : **Marty-le-Roi**,
16.931 habitants, 63,72%
- médaille de Bronze : **Voisins-le-Bretonneux**,
12.400 habitants, 63,36%

Communes de plus de 20000 habitants :

- médaille d'Or : **Montigny-le-Bretonneux**,
36.568 habitants, 63,55%

- médaille d'Argent : **Versailles**
88.476 habitants, 61,59%
- médaille de Bronze : **Rambouillet**
25.424 habitants, 59,79%



La cérémonie de remise de ces « Mariannes du Civisme », co-présidée par les Présidents de l'U.M.Y. et de l'A.D.A.M.Y., a eu lieu, fin novembre 2004, en présence du ministre Gérard LARCHER et du sous-Préfet de Rambouillet, M. Yves LUCCHESI, ainsi que d'un grand nombre de Maires du département réunis ce jour-là en Assemblée Générale Annuelle. Elle s'est terminée, comme il se doit, par un « pot » très amical, offert également par l'U.M.Y.

Encouragée par ce premier résultat, l'ADAMY a l'intention de répéter cette opération en 2007.

Yves Guibert

Le mariage civil :

En 2003 et 2004, l'A.D.A.M.Y. a collaboré avec l'U.D.A.F. et l'association Cap Mariage à la réalisation de deux plaquettes sur le mariage civil : une pour les élus chargés de présider à la cérémonie de mariage et une autre destinée aux jeunes mariés, leur apportant toutes les informations juridiques et pratiques pour réussir leur mariage et la cérémonie. Ces plaquettes ont reçu un bon accueil et une diffusion assez large dans les communes des Yvelines.

Les enquêtes publiques

Le nombre des Adamistes inscrit sur la liste préfectorale des Commissaires-Enquêteurs a malheureusement diminué fortement. Nous ne sommes plus que 6 inscrits. Certes, les nombreuses occupations des retraités « actifs », les charges familiales de grands parents (au moment des congés scolaires en particulier), le souhait de profiter de la retraite pour voyager ou prolonger les vacances, l'âge, la fatigue, la maladie, expliquent facilement cette diminution.

On ne m'empêchera pas cependant de le regretter vivement et de lancer un appel aux membres de l'A.D.A.M.Y.

Non, l'enquête publique n'est pas une activité difficile, une technique de spécialiste ! De l'écoute, du bon sens, le fait d'avoir exercé des mandats de Maire ou d'Adjoint apportent assez de compétence et d'expérience pour mener une enquête. Et c'est une activité passionnante qui nous permet de garder le contact avec les réalités politiques et sociales.

Les sujets sont très variés : Sur les 30 enquêtes que j'ai déjà effectuées depuis 7 ans, il n'y en a pas deux semblables : de l'intégration d'une rue dans le domaine public à la création d'une voie de 11 km réservée aux transports publics, en passant par des révisions de P.L.U., la mise à jour d'un plan départemental de traitement des déchets, ou la modernisation d'un chauffage urbain, toutes les enquêtes sont différentes par le sujet, l'ampleur ou les réactions du public.

Le Commissaire-Enquêteur est un intermédiaire entre le responsable d'un projet (Préfecture, D.D.E., Mairie, entreprise privée, etc.) et les citoyens concernés. Il explique au public le projet soumis à enquête, l'intention du pétitionnaire, les conséquences de ce projet, et déjà cette intervention se révèle à l'expérience très utile : Combien

d'incompréhensions et de malentendus on peut réduire ainsi !

Ensuite, il écoute, avec le maximum d'objectivité, les réactions du public, les estime, les commente, les soutient ou les critique dans un rapport adressé au pétitionnaire et à l'autorité de tutelle.

Enfin, avec des conclusions dûment motivées, il donne son avis personnel sur le projet : « favorable », « favorable avec réserves », ou « défavorable ». De plus, il peut ajouter des recommandations pour les responsables du projet. Ceux-ci doivent s'efforcer d'en tenir compte.

Ainsi, l'action du Commissaire-Enquêteur participe à l'amélioration des projets, et surtout à leur **acceptabilité** par le public.

C'est un homme qui aide à construire la paix et la bonne entente entre les citoyens et les responsables publics ou privés. N'est-ce pas une mission à remplir bien dans la ligne de notre devise « Servir encore », et dans l'esprit qui anime les anciens élus locaux ?

« Engagez-vous ! Rengagez-vous ! », aurais-je envie de proclamer ! Toute personne interpellée par cet appel pourra trouver auprès du soussigné les informations et le soutien nécessaires.

Yves Guibert

Congrès A.M.F. 2005

On cherche des bénévoles pour tenir la permanence de la F.N.A.A.M.A.F., sur le stand de l'A.M.F. au prochain congrès des Maires de France, du 22 au 24 novembre 2005. Pour la F.N.A.A.M.A.F., c'est l'occasion de rencontrer des Maires en exercice dans les départements où une association d'anciens maires n'a pas encore été créée et de leur demander leur aide pour cette création.

Tél. : M.-H. REGNOUF 01.30.71.20.97

Nous avons répondu nombreux à l'appel de notre président : une cinquantaine de personnes étaient présentes (72 présents ou représentés, sur 110 adhérents).

Avec café et croissants, nous fûmes accueillis par M. Armel LOUIS, Maire-Adjoint de Marly le Roi et par M. Pierre LOUE, Président de l'Office de Tourisme de la ville.

M. Pierre LOUE nous présenta un résumé de l'histoire de Marly, puis le Président Yves GUIBERT, ouvrit officiellement la séance.

Après une minute de silence à la mémoire de nos amis disparus dans le courant de l'année écoulée, il présenta avec enthousiasme et précision le rapport moral et d'activités.

Marie-Hélène REGNOUF présenta ensuite le rapport financier, les comptes ayant été vérifiés par Pierre FRANCHETERRE, commissaire aux comptes. Le budget prévisionnel 2005/06 s'élève à 4.700 €. La cotisation 2006 est votée à 34 €.

Vinrent ensuite les élections au Conseil d'Administration :

Cinq sortants se représentaient : Brigitte AÏVAZ, Bernard HUGO, Jacques LECLERC, Pierre LEFEBURE et François NEVEU.

M. Léon HERZ, trop pris par ses responsabilités auprès des handicapés, n'a pas souhaité se représenter. Trois nouveaux candidats se sont présentés : Hélène BRAME (ancien Maire-Adjoint de Noisy-le-Roi), Dominique TULASNE (ancien Maire-Adjoint de Saint-Nom-la-Bretèche) et Roger PETIT (ancien Maire de Longnes).

Toutes les résolutions furent adoptées à l'unanimité. Après nous avoir donné des nouvelles de notre fédération, la FNAMAF, le Président clôtura la séance.



Une conférence sur les possibilités pour les jeunes d'entrer dans la réserve de la Gendarmerie nous fut présentée par le Lieutenant Hélène PONCET, assistée du Lieutenant-Colonel GICQUEL. Ils souhaiteraient que nous soyons leur relais auprès des Maires pour faire connaître cette filière de l'Armée Française.

M. BURDEYRON, Sous-Préfet de Saint-Germain en Laye nous fit l'honneur de se joindre à nous. Un pot amical offert par la mairie de Marly-le-Roi fut suivi d'un déjeuner à "La Tempête", au cours duquel M. Jean-Yves PERROT, Maire de Marly, nous entretint de l'intercommunalité, ce qui nous permit de dialoguer sur le sujet.

Après le déjeuner, devant les grands tableaux de la salle des mariages, de l'hôtel Couvé, M. Pierre LOUE nous fit un exposé historique avant de nous guider dans les rues du vieux Marly.

L'après-midi se termina par une visite très intéressante du château de Monte-Cristo, qui appartient à Alexandre DUMAS père et fut sauvé de la démolition il y a plus de 30 ans, à l'initiative d'Alain DECAUX, aidé en cela par des gens de lettres, des habitants et les municipalités de Marly-le-Roi et des communes voisines.

Hélène Brame

Sorties « ADAMY »

Au cours de l'année 2004, nous avons continué nos rencontres conviviales par différentes visites toutes très intéressantes :

- en février : visite de l'hôtel de la monnaie à Paris

- en avril : les Grandes Heures du Parlement à Versailles

et visite des ateliers LOIRE de fabrication de vitraux ainsi que la cathédrale de Chartres

- en septembre : visite du château de Maintenon

- en novembre : visite de la Fondation de Coubertin,

sans oublier la visite de la magnifique région de Lamoura (Jura) lors du congrès de la FNAAMAF d'Octobre 2004 où l'ADAMY était très représentée par 18 participants.

Des nouvelles de la Fédération

Le 8^{ème} congrès :

2004, année paire, était une année à congrès : Le lieu choisi était le village-vacances de Lamoura (Jura) du 5 au 7 octobre 2004. Remarquablement organisé par nos collègues de l'association du Jura, le 8ème congrès de la F.N.A.A.M.A.F. s'est déroulé dans une ambiance chaude, amicale joyeuse avec la participation d'environ 400 anciens maires et Adjoints.

La délégation des Yvelines était composée de 18 personnes, toutes enchantées par le contenu du congrès aussi bien que par la visite des environs splendides de Lamoura.

Le n° 12 de la revue fédérale « Servir Encore » est entièrement consacré à la relation de ces trois jours.

L'Assemblée Générale 2005 :

Elle se déroulera au Sénat, le vendredi 21 octobre et aura pour objet principal le vote en Assemblée Extraordinaire

de nouveaux statuts, rendus nécessaires par l'augmentation du nombre d'associations départementales adhérentes : Nous sommes en effet 45 membres de la F.N.A.A.M.A.F., et il est évidemment très difficile de fonctionner avec un Conseil d'Administration trop nombreux. Ces nouveaux statuts sont calqués sur ceux de l'A.M.F. et prévoient donc en particulier un Comité directeur réunissant tous les Présidents et l'élection du Président et d'un bureau de 15 membres par ce Comité.

Le voyage fédéral bisannuel :

Un groupe de 110 anciens Maires et Adjoints de France s'est rendu au Mexique du 5 au 12 mai 2005, sous la conduite du Président Dr Pierre LUDIN et des Vice-Présidents Louis VIAL et Yves GUIBERT.

Le clou de ce voyage qui les a conduit de Mexico à Acapulco, par divers lieux touristiques mexicains, fut l'inauguration dans cette dernière ville d'une plaque à la mémoire du Général de Gaulle, en présence de nombreux officiels mexicains et français.

Le Conseil d'Administration :

Président : Yves GUIBERT (Marly-le-Roi)

Vice-Présidents : Roland BERNUZEAU (Feucherolles), Jacques LECLERC (Rocquencourt), Brigitte AÍVAZ (Cernay-la-Ville), Roger PETIT (Longnes)

Secrétaire Général : Hélène BRAME (Noisy-le-Roi), **Adjoint :** Dominique TULASNE (Saint Nom-la-Bretèche)

Trésorier : Marie-Hélène REGNOUF (Chatou), **Adjoint :** Jean DIONISI (Cernay-la-Ville)

Administrateurs : Jeannine ALLEMAND (Vicq), Françoise EATON (Vernouillet), Bernard HUGO (Trappes), François NEVEU (Elancourt), Roland PREDIERI (Villepreux).

NECROLOGIE

L'année 2004 a été, une nouvelle fois, une année attristée par la disparition de plusieurs de nos membres dont celle de notre Vice-Président fondateur, Jean -Pierre BOILLOT.

Jean-Pierre BOILLOT, qui nous a quittés le 26 juillet dernier à l'âge de 80 ans, a eu une vie que l'on peut qualifier de « hors du commun ». En effet, selon ses amis, elle a comporté trois volets – et même quatre si l'on y ajoute sa vie familiale qui a beaucoup compté pour lui :

- tout d'abord, une vie d'officier de marine qu'il a menée avec la plénitude qu'assure un commandement de bâtiments navals qui étaient le fleuron de la Marine Nationale,
- puis, une vie civile où il a exercé une responsabilité commerciale dans une grande société d'électronique de Défense,
- et enfin, une vie municipale qui l'a porté à la tête de la ville de Chambourcy

Après avoir navigué près de 30 ans sur les mers du monde entier, il s'installe à Chambourcy en 1970 avec son épouse et ses cinq enfants.

A côté de sa nouvelle vie professionnelle, il s'engage dans la vie communale bien avant d'être élu Maire. D'abord membre extérieur de la Commission des Finances, il intègre le Conseil Municipal en 1977 où il est nommé 2^{ème} Adjoint, puis en 1983, il est élu Maire, fonction qu'il exercera jusqu'en 1995.

Durant ces deux mandats, il se consacra à sa ville et fut à l'origine de nombreuses infrastructures au cœur de Chambourcy.

Son intelligence brillante, grâce à sa modestie, ne traumatisait nullement son entourage. Jean-Pierre BOILLOT se manifestait plutôt par la simplicité de son abord et la chaleur de son amitié. Il éblouissait, disent ses amis, par son esprit de synthèse,

son dynamisme, son ouverture vers les autres et son goût du partage.



Il étonnait par sa curiosité artistique, notamment au cours de ses différents voyages, qui pouvait excuser « sa petite indiscipline de groupe par la moisson d'informations qu'il recueillait et qu'il partageait ensuite avec son voisinage».

Dès les élections municipales de 1995, où il ne se représentait pas, il rejoignit tout de suite le premier groupe de l'ADAMY dont il fut l'un des fondateurs avec Alain Jonemann (notre premier Président) et n'hésita pas à faire profiter d'autres élus de son expérience pour les aider à mener à bien leurs projets.

Au sein de l'ADAMY, dont il était Vice-Président, il dirigea, entre autres, l'équipe des « Commissaires-enquêteurs » avec

beaucoup de compétence et de dévouement.

Ne se sentant pas assez occupé, il a écrit ses souvenirs de marin dans un livre particulièrement documenté et a donné plusieurs conférences fort intéressantes sur le Pacifique. Il s'est également beaucoup investi dans l'Association JET (Jeunes en Equipes de Travail) qui s'occupe de la réinsertion de jeunes détenus en fin de peine.

Ami de la nature, grand marcheur, il était également passionné par la voile et la navigation de plaisance en haute mer.

Enfin, très proche de sa nombreuse famille, père de cinq enfants, il fut aussi un grand-père très attentif à ses petits-enfants avec lesquels il partageait une affection toute particulière.

Pierre GESTA décédé le 14 Décembre 2004, à l'âge de 81 ans.

Centralien de formation, il participa à la construction de ponts et tunnels tout au long de sa carrière. Il travailla entre autres à la réalisation des ponts routiers de Chatou et du Pecq ainsi qu'à celle du tunnel sous la Manche. Sa carrière le mena aux quatre coins du monde et notamment au Venezuela, au Pérou, en Iran,....

Il s'installa à Montesson en 1950 et commença alors à s'intéresser à la vie politique locale : il fût élu conseiller municipal en 1959, puis Maire-Adjoint en 1965. En tête de liste aux Municipales de 1983, il échoua à quelques voix (49,70%), mais fut élu en 1989, et resta Maire jusqu'en 1995, où, pour des raisons de santé, il ne put se représenter.

Gérard PAUL décédé le 24 Janvier 2005, à l'âge de 83 ans.

Dès son arrivée dans le village de Lainville (750 habitants aujourd'hui), en 1972, il participa activement à la vie associative. Il

a notamment créé l'association des « Amis de la Vie en Vexin » qui s'occupe de la conservation et de la restauration du patrimoine de cette belle région.

Elu Conseiller Municipal et Maire-Adjoint en 1989, il devient Maire en 1990, le reste jusqu'en 2001 et rejoint aussitôt après l'ADAMY. Il fut un maire très actif qui a commencé par redresser la situation financière catastrophique de la commune. Il est entre autres à l'origine de la « Charte du Parc National du Vexin ».

Robert GENEST, ancien Premier Adjoint de la ville de Chaumont (Haute Marne) et ancien Conseiller Général, Officier des Palmes Académiques et Chevalier de la Légion d'Honneur, a été Président de l'Association des Anciens Maires et Adjointes de la Haute Marne. Il a joué au sein du bureau de la F.N.A.A.M.A.F. un rôle important, et c'est lui qui, dès sa création, a été l'animateur inspiré du *Conseil Fédéral*, lieu d'échange d'idées et d'expériences des associations membres. Enthousiaste de la création des « *Conseils d'Emulation Civique* », il en coordonnait les missions. Discrétion, droiture, ponctualité, psychologie, sagesse, caractérisaient ce collègue devenu l'ami de tous. Sa santé de plus en plus fragile nous inquiétait tous et sa cruelle maladie a fini par l'emporter le 22 janvier 2005.

(Cf. article dans le bulletin fédéral « *Servir Encore* » n°13)

Geneviève JONEMANN, l'épouse d'Alain JONEMANN, fondateur et premier Président de l'A.D.A.M.Y., est décédée le 25 septembre 2005.

Nous étions présents à ses obsèques dans l'église Sainte Marguerite du Vésinet, très reconnaissants de l'accueil toujours chaleureux, souriant et généreux qu'elle nous réservait lors des nombreuses réunions de notre Conseil d'Administration, dans l'ancien bureau d'Alain, à côté de sa demeure du Vésinet.